



COMITE RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Valentigney, le 27/08/2021

Aux licenciés du comité R
À Mme la Présidente de la FFSc

CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je vous convie à participer à l'**Assemblée Générale** de notre association qui se déroulera le **dimanche 26 septembre 2021**, à 10h à la salle G. Jonsco, Les Longines, rue Villedieu 25700 VALENTIGNEY.

L'accueil sera possible dès 9h, pensez à prendre vos dispositions pour permettre de commencer à l'heure cette AG.

Les personnes inscrites s'abstiennent de participer en cas de symptômes évocateurs du Covid-19. Ils préviennent les organisateurs en appelant au 06.86.65.53.18 (Mme ALBINI Anne).

Chaque personne présente devra justifier, à l'accueil d'un pass sanitaire valide (format papier ou numérique). Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :

7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).

28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)

7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

2. La preuve d'un test négatif de moins de 72h : tests RT-PCR ou antigéniques.

3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

En cas d'évolution de ces conditions, chaque président de club recevra les informations, qu'il devra communiquer à ses adhérents. Celles-ci seront également disponible sur le site du comité, dans l'onglet « inscriptions aux compétitions ».

Ordre du jour :

- I. Approbation du PV de l'AG 2019-2020
- II. Rapport moral et d'activité de la saison 2020-2021
 - A. Bilan des clubs et licences
 - B. Bilan des compétitions
 - C. Bilan scolaire et jeunes
 - D. Arbitrage
- III. Rapport financier de la saison 2020-2021

- IV. Budget prévisionnel 2021-2022
- V. Informations diverses (régionales et fédérales)
- VI. Questions diverses (à m'envoyer avant le 21 septembre)
- VII. Election du nouveau bureau :

*Les membres sortants sont : Murielle Bernier, Chantal Girod, Annie Romero et Patrick Zatti.
Les candidatures sont à m'envoyer avant le 22 septembre 2021.*

Des procurations sont jointes (maximum 2 par licenciés)

L'AG sera suivie d'un apéritif et repas (traiteur Ernwein) offert en partie par le comité, 12€ restant à la charge de chaque participant présent à l'AG. Celui-ci sera suivi du premier TH2 du comité, à 14h.
Pour faciliter l'organisation de cette journée, et pouvoir respecter les conditions sanitaires, merci de vous inscrire **sur le [site du comité](#) avant le 19 septembre.**

Comptant sur votre présence, avec mes amicales salutations

Anne Albini, présidente du comité

